



## Compte-rendu du bureau exécutif du 5 février 2019

Absents excusés : Mr Dazy Jean-Claude et Mr Corpart Jean-Luc

Absent : Mr Boulet Philippe

### 1) Tableaux de bord des compétitions :

Le Président présente aux membres une copie du bilan de la participation des adhérents du Comité à toutes les épreuves qui se sont déroulées jusqu'à ce jour.

De ces tableaux il ressort :

- Effectifs globaux : une légère baisse est enregistrée puisqu'on passe de 1226 (en 2017/2018) à 1127 cette saison.

Cependant, il convient de relativiser car ce sont surtout les scolaires qui font défaut (18 au lieu de 96...).

Certes, c'est inquiétant pour l'avenir mais explicable pour des raisons techniques, indépendantes seulement, selon Minh responsable de ce secteur.

- Epreuves par paires :

Toutes les épreuves n'ayant pas eu lieu, il apparait un nombre de participants à peu près égal à celui de la saison dernière. On constate une progression sensible dans les épreuves organisées en districts.

- Epreuves par quatre :

Par contre, on constate une baisse générale ou une stagnation des effectifs dans ces épreuves.

L'impulsion souhaitée en Interclubs ne se vérifie pas encore.

### 2) Composition du Bureau :

Le Président rappelle que Mme Mérieau avait souhaité démissionner de sa fonction de secrétaire dès maintenant.

Démission que le Président préfère reporter, considérant qu'il convient de mener le mandat de l'équipe actuellement élue jusqu'à son terme et selon sa composition initiale.

3) IMP :

Sujet récurrent à problèmes quant à son organisation tarif, moment, attrait, ouverture impact...

Le tarif unique de 3 € sans redistribution, entraîne quelques mécontentements de la part des participants intéressés par les prix en argent. De plus, ce tarif réduit n'attire pas plus les joueurs de 2<sup>ème</sup> et encore moins 3<sup>ème</sup> série, but recherché de cette modification.

A titre d'essai, le bureau propose donc l'organisation d'un tournoi « IMP » festif le 3 mai. Le tournoi commencerait à 18 h et serait suivi d'un repas à 21 heures. Une publicité sera faite auprès des clubs et des adhérents afin d'attirer des participants tout en précisant les modalités d'organisation.

4) Interclubs :

L'engouement espéré par le Président pour cette épreuve ne se vérifie pas encore. Il donne d'ailleurs lecture d'une copie du courrier du Président du club de Châlons en Champagne lequel explique à ses adhérents le sens de cette épreuve (représentation du club, donc de sa vitalité) et invite ceux-ci à y participer en nombre. Exemple que le Président du Comité met en exergue, espérant des retombées...

5) Matériel informatique :

Le Président et les membres présents, utilisateurs eux-mêmes de ce matériel, dressent un bilan inquiétant à juste titre de l'état de ces appareils présentant un état de vétusté certain et connaissant depuis quelque temps des problèmes récurrents de dysfonctionnement. Aussi, afin d'anticiper tout problème grave et urgent éventuel le Bureau décide de procéder au renouvellement immédiat de ce matériel.

En conséquence, il décide d'allouer la somme de 1500 € environ pour honorer ces achats et confie à Minh la réalisation de ceux-ci et l'aménagement éventuel des locaux découlant de l'installation de ces nouveaux matériels.

6) Bâtiment « maison du bridge » :

Le Président rappelle que la société voisine dénommée « SERVIR » est toujours intéressée par l'achat de notre bâtiment et qu'elle maintient une offre financière sérieuse. A ce jour, il n'a pas donné suite à celle-ci considérant tous les avantages actuels de la « maison du bridge » (accessibilité, parking, pas d'étage, situation géographique...) et le souci de retrouver un local.

Mais le dialogue n'est pas rompu avec cette société....

7) Epernay :

Le Président explique que suite au départ des époux Simon, l'élection du nouveau Président de ce club et la constitution de son bureau a posé quelques problèmes pour lesquels il a été sollicité en tant que Président du Comité et donc d'arbitre. Il donne d'ailleurs lecture de la lettre qu'il a adressée à la Présidente nouvellement élue.

En conclusion de cette séance, le Président rappelle que le prochain Conseil Régional aura lieu le 2 mars. Il est convenu de l'inutilité de réunir le Bureau Exécutif en préalable de celui-ci. Ainsi la prochaine réunion du BE est prévue le 2 avril.

A 19h30, le Président clôt ce conseil après avoir remercié les membres présents.

Lionnel MASSE